

Santé

Au service des personnes handicapées psychiques

Alors que le plan psychiatrie et santé mentale (PPSM) 2011-2015 est en cours d'élaboration, Marie-Anne MONTCHAMP, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, était de passage à Grenoble, vendredi dernier. À l'invitation du Réseau handicap psychique de l'Isère (Réhpi), elle a tout d'abord participé à une conférence-débat à l'Institut d'études politiques de Grenoble, avec des professionnels du secteur, des élus et des étudiants. Le Réhpi est un réseau départemental de santé créé en 2002 et financé par l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, qui fédère des professionnels de santé libéraux, des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, des représentants d'usagers et de familles. « Les objectifs du Réhpi sont de coordonner les parcours de santé des personnes en situation de handicap psychique et faciliter leur rétablissement et leur réin-

sertion socioprofessionnelle; d'identifier les besoins non couverts et demander leur prise en compte par les pouvoirs publics; de contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique », a expliqué le D^r Philippe CLÉRY-MELIN, président du Réhpi. Corinne MARTINEZ, chargée de mission à l'ARS, a présenté le projet d'implantation d'un centre ressource réhabilitation Rhône-Alpes (C3RA), afin de « favoriser la sortie de l'hospitalisation psychiatrique des personnes porteuses d'un handicap psychique ». Soucieux d'aller encore plus loin dans leur collaboration, les membres du Réhpi ont souhaité passer à un engagement renforcé dans le cadre d'une équipe spécialisée d'évaluation du handicap psychique (Ésehp). Une convention de partenariat, parrainée par Marie-Anne MONTCHAMP, a ainsi été signée. « Le but est de permettre aux personnes en situation de handicap psychique de vivre



Les signataires de la convention, autour de Marie-Anne Montchamp et du D^r Philippe Cléry-Melin.

le mieux possible avec leur maladie, ce qui implique l'accès à l'emploi, a-t-elle affirmé. Dans le domaine de la santé mentale, nous avons encore un immense chemin à parcourir ».

La secrétaire d'État a ensuite visité l'établissement et services d'aide par le travail Messidor de Saint-Martin-d'Hères, avant d'inaugurer la plateforme CNR 114 au CHU de Grenoble (numéro national d'appel d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Festival

Aux racines de la poésie

L'arbre et le bois: ce sont les thèmes qui président à la 16^e édition du festival international, qui se déroulera les 3 et 4 décembre sous la houlette de la maison de poésie Rhône-Alpes. Au programme de ce rendez-vous des mots, dont l'invité d'honneur est le poète et éditeur Bruno DOUCEY: des lectures, des débats, des ateliers, l'exposition *Une forêt fantôme*, mais aussi un marché du livre. L'occasion aussi de rencontrer des poètes d'aujourd'hui, comme à l'occasion de « Poémons-nous dans les bois » (le 4 décembre de 14h30 à 19h), qui permettra d'entendre les mots d'une trentaine d'auteurs, qui ont notamment été impliqués dans le n^o 47 de la revue *Bacchantales*.

Les 3 et 4 décembre, à L'Heure Bleue de Saint-Martin-d'Hères. 04 76 54 41 09.

RETROUVEZ VOTRE AUDITION !

à partir de €

19

par mois sur 48 mois⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Exemple (hors assurances facultatives). Pour l'achat d'une aide auditive Discreto au prix de 769 € TTC (prix de vente conseillée), vous réglez 48 mensualités de 19 €. Montant total du : 912 €.

TAEF FIXE : 8,98 %.

Taux débiteur fixe : 8,63 %. Coût du crédit : 143 €. Montant total du crédit : 769 €. Durée maximum du crédit : 48 mois. Coût mensuel de l'assurance s'ajoute à la mensualité : 0,92 € pour DIM, 1,14 € pour DIM + CHOM + Senior.

Offre de financement valable du 1/12/2010 au 31/12/2011 dans les centres participants, à partir de 150 € de crédit et sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit affecté par FRANFINANCE (787 807 406 RCS Nanterre) - Intermédiaire en assurances N°ORIAS 07 008 346 - Assurance souscrite auprès d'AVA. Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la date de signature de l'offre préalable de crédit. Conditions au 01/11/2010.

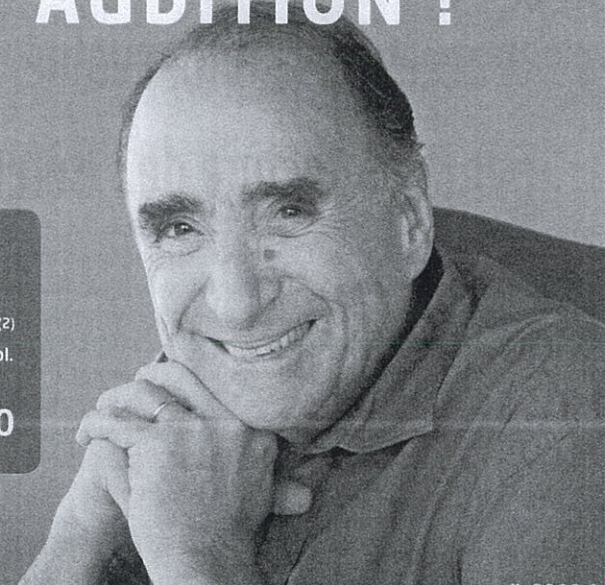
(2) Offre valable du 1/12/2010 au 31/12/2011 dans les centres participants. Voir conditions en centre.



Discreto

Une aide auditive
garantie 4 ans⁽²⁾
panne, casse, perte, vol.

Une exclusivité
AUDIO 2000



www.audio2000.fr

Toutes les Solutions pour l'Audition.

LABORATOIRE THOMASSIN

Place Notre-Dame • 1, rue Frédéric-Taulier • GRENOBLE • 04 38 37 24 24
13, avenue Dugueyt-Jouvin • VOIRON • 04 76 65 62 99
66, rue de la République • RIVES • 04 76 91 17 48

audio.thomassin@laposte.net
www.audition.thomassin.com



AUDIO
2000